

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Pour le premier dimanche après l'Épiphanie

Lorsque Jésus-Christ eût douze ans, nous dit l'évangile de ce jour, il alla à Jérusalem. Pourquoi ? Pour accomplir parfaitement la loi, et nous apprendre comment nous devons observer les commandements de Dieu et de l'Église.

Il resta à Jérusalem après le départ de ses parents, pour laisser percer quelques rayons de sa divinité, et faire voir qu'il était venu sur la terre pour soigner les intérêts de la gloire de son père et ceux de notre salut.

Il a voulu qu'on le trouvât dans le temple pour nous apprendre que nous devons nous instruire de la science du salut, et pour cela assister exactement aux sermons et autres instructions chrétiennes. Demandons sans gêne à notre père spirituel ce que nous ne comprenons pas, et répondons-lui de même quand il nous interroge.

“ Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes, ” dit encore l'Évangile. Marquons nous aussi toutes nos années par de nouveaux progrès dans la connaissance de Dieu et de la vertu. Cet avertissement fera le bonheur de la vie de ceux qui y seront dociles.

À propos de contrebande

Nous avons lu, il y a quelques temps dans un de nos journaux, un écrit intitulé *la contrebande*, qui renferme presque autant d'erreurs que d'alinéas. Quelques citations vont nous en fournir la preuve.

“ Nous reconnaissons au fisc, dit-on, le pouvoir de prélever certains droits d'entrée (sur les liqueurs enivrantes), pourvu que ces droits soient proportionnels aux droits mercantiles qu'il prélève sur les objets de consommation. ”
